

.....
**IST (Infection sexuellement transmissibles)
et VIH (Virus de l'immunodéficience humaine)**

Les IST constituent l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles. Entre autres et essentiellement :

l'herpès de type I et II (herpès labial et herpès ano-génital), la Syphilis, la gonococcie (ou chaude pisse), les chlamydiae, les hépatites B et C, etc.

La prévention de l'ensemble de ces maladies est quasiment exclusivement réalisée par le port des préservatifs lors des rapports sexuels.

VIH et SIDA

SIDA: Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis. Le VIH en pénétrant dans l'organisme déclenche la désorganisation et l'affaiblissement progressif de certaines cellules de défense de l'organisme, notamment des globules blancs appelés « lymphocytes T4 ».

Cette affection virale est transmise par voie sexuelle (IST), sanguine (toxicomanie) et maternelle (le sang de la mère peut contaminer le nouveau né, l'allaitement aussi).

Les personnes sero-positives peuvent être côtoyées au quotidien sans le moindre risque.

Après contamination par le virus, le corps fabrique des anticorps qui seront mesurables dans le sang après 4 à 8 semaines et permettront ainsi le diagnostic de la contagion. Cette étape est celle de la séropositivité, mais pas encore de la maladie. La maladie ne survient qu'après une période variable d'un individu à l'autre, qui peut aller de quelques mois à plusieurs années. Elle se manifeste après que la baisse de l'immunité permette l'apparition de maladies du système immunitaire, le plus fréquemment lymphomes, Syndrome de Kaposi, ou des maladies infectieuses habituellement bénignes qui se manifestent alors avec une gravité inhabituelle: mycoses, toxoplasmose, herpès, zona, infections pulmonaires, etc.

Dès que l'on est porteur du virus, malade ou pas et parfois pas encore connu comme séropositif, on est contagieux, c'est la raison pour laquelle **l'utilisation du préservatif est, en toute circonstance, indispensable.**

En prévention le préservatif masculin ou féminin doit être utilisé dès le début du rapport sexuel.

Les traitements sont aujourd'hui efficaces et fiables.

Depuis plus d'une dizaine d'années, les combinaisons antivirales appelées bi, tri, quadri-thérapie ont révolutionné, dans les pays qui y ont accès, le pronostic de la maladie. De désastre épidémique dans les années 80, le SIDA est devenu dans les années 90, grâce à ces thérapeutiques, une maladie chronique, quasiment au même titre qu'un diabète ou une hypertension.

Afin d'éviter les résistances et comme le nombre de médicaments efficaces n'est pas extensible, on traite essentiellement dans 2 situations:

- soit en cas de certitude immédiate d'une contamination, on peut alors prendre un traitement préventif durant 3 à 6 mois, dont l'objectif sera de détruire d'emblée les virus transmis. Ces traitements sont délivrés par les services des urgences des CHU.
- soit lorsque le taux des T4, qui est régulièrement surveillé dès l'annonce de la séropositivité, passe au dessous de la barre des 250/mm³, ou bien encore s'il survient une maladie immunitaire ou infectieuse qui est directement liées à la présence du VIH dans l'organisme.

La surveillance des traitements se fait par des bilans sanguins les plus souvent trimestriels, où l'on mesure, entre autres le chiffre des **T4** et la **charge virale en VIH**. Cette dernière évalue la quantité de virus présent dans le corps.

Même si le dosage sanguin de cette « charge virale » devient **indélectable**, cela ne signifie malheureusement pas que le patient est guéri, il reste contagieux, mais la multiplication virale est à ce moment là contrôlée par le traitement.

La prise de médicaments est rarement sans effet secondaire, la vie de séropositif ou de malade du SIDA n'est pas simple, aussi est-il nécessaire d'être accompagné et informé par une équipe médicale compétente, disponible et à l'écoute, avec au besoin, le soutien d'une association de malade.

Liens utiles :

N° SIDA info-service **0 800 840 800**

N° national AIDES **0820 160 120**

N° national Santé info Droits (droits de personnes malades, usagers du système de santé, etc)
0 810 004 333

N° national Sida Info Droit (droits sociaux, droits du travail, assurances, etc) **0 810 636 636**

N° national Hépatites Info Service (prévention, information, soutien) **0 800 845 800**